LE DICTIONNAIRE DES ÉLÈVES

de

L' Académie de Créteil

Une « action phare » du projet académique
de lutte contre la difficulté scolaire

www.ac-creteil.fr

Sommaire

- Les enjeux p. 1
- Le descriptif du projet p. 2
- Plate-forme de saisie p. 3
- Élaborer un dictionnaire : une activité inscrite dans les programmes p. 4
- Une pluralité de démarches p. 5

www.ac-creteil.fr

Les enjeux

L'académie de Créteil relève le défi !

Combattant les déterminismes de toutes natures, l'académie de Créteil met en œuvre un plan académique de lutte contre la difficulté scolaire qui repose sur l'action solidaire de chacun, ainsi que sur l'engagement partagé des équipes enseignantes et des équipes de circonscription. Ce plan fait de la maîtrise de la langue une priorité absolue. Six axes de travail, inscrits dans les programmes de l'école primaire, ont été retenus ; ils font l'objet de développements spécifiques, enrichis d' actions « *phares* » qui proposent des réalisations ambitieuses, valorisant le travail réalisé dans les classes et les écoles. Au coeur de ce plan, le vocabulaire constitue une préoccupation centrale qui fait l'objet d'un projet d'ampleur, mobilisant près de 600 classes de l'académie. Il s'agit de faire élaborer par les élèves de cycle 3, un dictionnaire de la langue française de plus de 8 000 mots, représentant l'acquis lexical visé en fin d'école primaire.

Constat unanime et inquiétant, la pauvreté du vocabulaire, son « *rétrécissement* » tout autant que son imprécision, provoquent de profondes inégalités d'apprentissage et génèrent un risque de difficulté lourde. Les divers rapports élaborés ces dernières années concluent de façon convergente, à la grande inégalité des acquis dans le domaine du lexique des enfants sortant de l'école primaire. Plus préoccupant encore, le déficit lexical finit par handicaper les apprentissages ultérieurs et par nuire à la capacité d'expression et de communication de l'enfant : ne pas avoir les mots pour s'exprimer est toujours frustrant et favorise souvent l'exclusion, le clanisme ou le recours à la violence.

Un dictionnaire pour donner le goût des mots…

La création d'un dictionnaire par les élèves de l'académie de Créteil favorisera l'enseignement progressif, spécifique et transversal du vocabulaire délivré quotidiennement dans les classes ; cette action vise à engager une dynamique collective permettant de faire accéder les élèves au domaine des mots, avec leur histoire, leur sens qui varie selon le temps, le lieu, le contexte… Si la connaissance du vocabulaire constitue un préalable pour accéder au sens, elle n'en est qu'un élément ; l'appropriation de la langue fournira ainsi l'occasion aux élèves d'explorer les mots et leurs usages et leur permettra de comprendre les relations qui les unissent.

➤ Bien au- delà de l'intérêt de l' « *exercice* » sur les vocables, la démarche est fondatrice de progrès : les élèves vont apprendre à fréquenter la langue, à l'approcher, à l'apprivoiser, à la remettre en question dans son fonctionnement le plus élémentaire. Ils vont construire une proximité et paradoxalement gagner en hauteur. L'enjeu est de les engager sur la voie de la compréhension du fonctionnement et du système langagier. S'ils prennent goût aux mots ils prendront plus aisément le chemin des « *belles-lettres* ».

➤ Ne négligeons pas, magré tout le sérieux de ce travail, le plaisir que les élèves vont avoir à manipuler les mots, les jeux de mots, les mots d'esprit. Un enfant qui rit et se rit de la langue nous prouve qu'il l'a comprise, donc maîtrisée.

En visant l'élaboration d'un dictionnaire, ce projet de dictionnaire revêt une **valeur emblématique** : il s'agit de réaliser et de s'approprier un outil irremplaçable, associant la manipulation des mots, leur analyse et l'élaboration de leurs définitions. Au final, ce dictionnaire sera mis au service de tous ; disponible en ligne pour toutes les classes de l'académie. Imprimé, il sera remis à chaque classe participante et offert à l'académie française.

En aucun cas, il ne s'agit de faire concurrence aux dictionnaires existants, mais bien d'engager un projet coopératif permettant de conduire les élèves à s'approprier les mots de manière active et partagée, en leur donnant le goût des mots de la langue.

www.ac-creteil.fr

Descriptif du projet

Près de 600 classes unissent leurs efforts pour réaliser un dictionnaire d'environ 8 000 mots soit environ 12 mots par classe, à raison d'une séance par semaine entre novembre et avril. Chaque classe travaille sur un empan du dictionnaire (fragment de l'alphabet) qui lui est attribué, avec la possibilité d'enrichir le corpus de départ, constitué des mots les plus fréquents, sachant que ce corpus doit être intégralement traité.

Un travail d'académicien en herbe....

Un premier travail consistera à **identifier précisément le mot** dont on parle (exemple : distinguer la « *classe* », comme lieu ou niveau scolaire, de la « *classe* » en tant qu'élément d'une classification). Pour chaque mot, il faudra :

- **définir sa nature grammaticale** : ce sera l'occasion de mobiliser les connaissances acquises en grammaire et d'affiner ces connaissances au regard du contexte d'utilisation (par exemple : différencier malade nom commun de malade adjectif qualificatif) ;
- **élaborer sa définition** : ce sera l'occasion de comprendre ce que représente une définition et de travailler sur les différentes logiques présidant à sa formulation. Cette activité représente également un support particulièrement bien adapté à la conduite d'un débat argumenté. Travailler sur les mots permet ici de partager le verbe ;
- **chercher des exemples d'utilisation et des expressions** (diversité des contextes et des sens): ce sera l'occasion d'employer ces mots en illustrant leurs différents sens et de rechercher les expressions contenant ces mots tant dans leur sens propre que figuré. Cette activité peut être aussi l'occasion d'explorer les textes lus par la classe afin d'y repérer les différentes utilisations des mots étudiés ;
- **chercher ses synonymes et antonymes** : ce sera l'occasion d'une exploration du mot étudié en identifiant les mots de sens proche ou opposé, permettant ainsi un travail sur les nuances de sens ;
- **chercher des mots de la même famille** : ce sera l'occasion d'une compréhension active de la formation des mots en travaillant sur le radical et les affixes, permettant ainsi de saisir les subtilités de la construction de la langue et de donner du sens à l'orthographe ;
- **faire des remarques si nécessaire** : ce sera ainsi l'occasion de s'interroger sur des éléments particuliers des mots étudiés qui mériteraient d'être précisés que ce soit sur leur orthographe (un œil-des yeux), leur origine (spaghettis : mot italien), leur étymologie ou leur histoire.

Ce travail réalisé, la classe assurera tout au long du projet, la saisie de sa production selon un cadre défini au départ (formulaire de saisie - page 3), puis veillera à le faire parvenir par voie télématique, en s'astreignant à un envoi régulier afin que les productions puissent être traitées et validées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

...Enrichi d'un espace de création poétique et graphique

Chaque classe pourra également choisir, **dans le corpus de départ, un mot fétiche**, mot qui pourra faire l'objet d'un travail poétique (sonorité, imaginaire..) et subir toutes sortes de déformations, combinaisons, reconstructions (mot valise, virelangues…). Ces mots seront ensuite collectés dans une **petite « *fabrique de poésie* »** annexée au dictionnaire.

Ce dictionnaire pourra faire l'objet d'une mise en page permettant également d'engager les classes dans la valorisation de leur production, notamment au moyen de dessins d'illustration qui pourront être réalisés en noir et blanc (pour l'impression papier) et en couleurs (outil électronique).

www.ac-creteil.fr

Plate-forme de saisie

Une plate-forme de saisie, réalisée par le pôle numérique de l'académie de Créteil, sera bientôt accessible par internet à l'adresse suivante : http://dictionnaire.ac-creteil.fr

Le moment venu, chaque classe recevra des identifiants de connexion (nom d'utilisateur et mot de passe), lui permettant de se connecter et de saisir les définitions et autres caractéristiques des mots à traiter. Certaines zones de saisie seront obligatoires (nature, définitions, exemples), d'autres seront facultatives (synonyme, antonyme, expressions…).
Un mode d'emploi sera téléchargeable dès la page d'accueil. Il sera conseillé de l'imprimer afin d'en faire un outil de classe destiné à faciliter les opérations de saisie par les élèves.

Mot à traiter	XXXXXXXXX
Nature du mot	Zone non obligatoire
Définition 1	Zone non obligatoire
Exemple(s) 1	Zone non obligatoire
Synonyme(s)	Zone non obligatoire
Antonyme(s)	Zone non obligatoire
Expression(s)	Zone non obligatoire
Mot(s) de la même famille	Zone non obligatoire
Remarque(s)	Non obligatoire (origine (cas étrangers), étymologie, principe orthographique, ne pas confondre avec...)
Autre(s) définition(s)	Bouton : *en cliquant, le formulaire l'élargit. Il ouvre deux champs pour une définition et un exemple nouveaux.*
Illustration	Insérer une image

Afin d'illustrer le dictionnaire, chaque classe pourra fournir un dessin scanné pour un mot (et un seul) de sa liste. Il est recommandé que le dessin soit le plus contrasté possible et que certaines contraintes soient respectées : scanner avec une définition de 300 dpi (dot per inch), respecter certaines dimensions (640 X 480 pixels), envoyer le fichier au format BMP ou TIFF (qui sont des formats non compressés).

www.ac-creteil.fr

Élaborer un dictionnaire : une activité inscrite dans les programmes

Le travail proposé dans ce projet ne se surajoute pas à l'enseignement conduit dans le cadre ordinaire de la classe, mais prend tout naturellement place dans les programmes d'enseignement. Il mobilise des compétences de lecture et d'écriture, engage des activités de vocabulaire mais aussi d'orthographe, de grammaire, d'expression orale (exposer, échanger, débattre) sans oublier la création poétique et l'utilisation des technologies usuelles de l'information et de la communication.
Plus généralement cette activité collaborative sera également l'occasion de participer, au sein de la classe, à une production collective, avec la nécessaire coopération qu'elle suppose. Enfin, suivant les mots travaillés, ce travail sera également l'occasion de construire des notions, d'enrichir la compréhension du monde et, lors de l'élaboration des définitions, de construire des capacités de catégorisation, de classification et de conceptualisation.

Le tableau ci-dessous identifie les éléments de programme fortement sollicités par ce projet.

LECTURE	Les activités mises en œuvre doivent permettre d'acquérir une lecture silencieuse efficace et rapide, ainsi que d'assurer la compréhension des phrases, des textes scolaires et des textes informatifs. Le travail sur les définitions sera l'occasion de construire et consolider ces compétences ; il permettra également de solliciter la lecture à voix haute en situation de communication.
ÉCRITURE REDACTION	L'écriture doit être quotidiennement pratiquée. Au-delà, en rédigeant les définitions et exemples, les élèves seront entraînés à rédiger, corriger et améliorer leurs productions en répondant à des contraintes spécifiques, en utilisant le vocabulaire acquis et leurs connaissances grammaticales, ainsi qu'en mobilisant les outils disponibles (dictionnaire).
LANGAGE ORAL	Les situations de travail relatives au dictionnaire seront l'occasion pour l'élève de prendre la parole, d'exprimer son point de vue, de présenter des arguments, d'expliciter son raisonnement, mais aussi de tenir compte du point de vue des autres et d'utiliser un vocabulaire précis.
VOCABULAIRE	L'acquisition du vocabulaire, la maîtrise du sens des mots, l'étude des mots et leurs utilisations en contexte, les relations de forme et de sens entre les mots seront particulièrement sollicitées lors de ce travail, sans parler de l'utilisation du dictionnaire et de l'ordre alphabétique qui seront mobilisés en permanence.
GRAMMAIRE	Le travail sur la nature des mots, leur catégorisation et leur classification sera régulièrement sollicité. Le travail conduit à l'occasion du dictionnaire permettra de stabiliser et de réinvestir les connaissances grammaticales acquises.
ORTHOGRAPHE	En lien avec l'orthographe lexicale, le travail conduit permettra de mémoriser l'orthographe des mots étudiés ainsi que de solliciter les connaissances grammaticales (nature) et lexicales (formation des mots).
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Tant dans la recherche d'informations que lors de la formalisation des productions et leur envoi, ce travail sollicite un usage raisonné et maîtrisé de l'informatique, du multimédia et de l'internet.

Au-delà, les activités concourant à l'élaboration du dictionnaire seront l'occasion de travailler les compétences 6 (compétences sociales et civiques) et 7 (l'autonomie et l'initiative) du socle commun, tout particulièrement celles constitutives du deuxième palier, attendues fin CM2.

www.ac-creteil.fr

Une pluralité de démarches

Le choix des démarches relève bien entendu de la responsabilité du maître de la classe. Ce choix sera également lié à la nature du mot travaillé, à ses caractéristiques ainsi qu'à la signification de ce mot : le mot « *table* » ne mobilise pas chez les élèves les mêmes représentations, ni les mêmes évocations que les mots « *espoir, fleur* », « *enfant* » *ou* « *république* » ; il ne se définit pas non plus de la même façon que le verbe « *marcher* » ou l'adjectif « *court* ».
C'est pourquoi plus qu'une démarche unique, le maître aura à choisir entre des démarches diverses qu'il lui faudra adapter et combiner. Un espace d'échanges et de mutualisation accessible à tous les enseignants engagés dans le projet, proposera une mise en commun des démarches utilisées et un enrichissement de la réflexion collective grâce à l'apport de chacun.

Des définitions fortement dépendantes de la nature des mots

Avant de s'engager dans ce projet avec ses élèves, l'enseignant aura intérêt à observer précisément la construction des définitions, en comparant des définitions déjà disponibles entre elles et en dégageant les éléments communs. Il pourra ainsi observer, par exemple, que la définition d'un nom commun renvoie le plus souvent, soit à un nom générique suivi de précisions se rapportant à l'usage (« bêche » : outil de jardinage qui sert à retourner la terre), soit à une description ou à la fonction de l'objet (« béquille » : canne sur laquelle on s'appuie pour marcher quand on a des difficultés pour se déplacer), soit encore sur un mot de la même famille (« boisson » : liquide que l'on peut boire). Suivant l'empan de dictionnaire à réaliser, il pourra ainsi travailler avec les élèves des noms génériques de toutes sortes (catégorisation) et faire différencier sentiments, émotions, qualités et défauts…Un travail identique est à réaliser avec les verbes (formulation de l'action ou précision de l'état), les adjectifs qualificatifs (avec des définitions de type : relatif à… - qui est…), les adverbes (expression de la manière ou synonymes), ainsi que les autres mots de la langue française.

De multiples démarches possibles

L'enseignant peut avoir recours à de multiples démarches qu'il fera varier, d'une part, en fonction des éléments ci-dessus et, d'autre part, en fonction de l'expertise des élèves. Illustrant plusieurs approches possibles, les exemples qui suivent proposent diverses pistes, non exhaustives, pour aborder le travail de définition.

- **Approche par comparaison de définitions** : le maître propose plusieurs définitions du même mot qu'il fait comparer (éléments communs et spécificités) tant sur la forme (composition de la phrase- tournure) que sur le fond (éléments caractéristiques), après quoi la classe reprend les éléments signifiants dans une formulation qui lui est propre.
- **Approche par élaboration collective** : le maître propose un mot connu de tous et demande à chacun d'écrire une définition. La mise en commun peut se faire en collectif ou, mieux encore, sous forme d'élaboration progressive (2 par 2, puis 4 par 4). La séance peut aussi se faire à l'oral en collectif ou en ayant demandé à des élèves de faire une proposition préparée à l'avance ; après la phase orale, une phase écrite permettra de reprendre les échanges et de fixer la production collective.
- **Approche à rebours** : le maître propose une définition, les élèves devant deviner de quel mot il s'agit. Une fois le mot trouvé, la classe analyse ce qui a permis l'identification de ce mot ; après quoi, d'autres précisions ou variations sont données qui sont reprises dans la définition de la classe.
- **Approche perceptive** : l'enseignant peut fournir une reproduction de l'objet en question (ou mimer l'action pour un verbe) qui sera décrit et dénommé, avec une formulation de sa fonction. Cette approche peut être particulièrement intéressante pour certains mots connus qu'il est parfois difficile de définir avec précision (exemple « chaise » l'enseignant pouvant proposer de multiples reproductions mélangeant des chaises, des fauteuils, des tabourets…de toutes sortes, ce qui permettra de dégager les éléments caractéristiques.

www.ac-creteil.fr

➤ **Approche par analogie ou par le contraire** : pour certains mots il peut être intéressant de travailler par analogie (si une cuillérée est le contenu d'une cuiller, une bouchée est …) ou par les contraires (si monter est aller de bas en haut, descendre…).
➤ **Approche par les exemples** : l'enseignant propose plusieurs phrases d'exemples reprenant le mot étudié en faisant varier ses différents sens. La comparaison des phrases données et la recherche d'autres exemples permettront de cerner les différents sens du mot étudié, voire de l'identifier si ce mot n'est pas présent explicitement dans les phrases.
➤ **Approche par la synonyme ou le champ lexical** : il peut être intéressant de comparer le sens d'un mot à des mots de sens voisins, en faisant apparaître les nuances de sens, les différences d'emploi ou d'usage, les connotations.
D'autres démarches sont bien évidemment possibles qu'il appartiendra à l'enseignant de définir et de conduire en tenant compte de l'ensemble des paramètres qu'il aura repérés. L'expérience acquise par les élèves constituera bien évidemment un facteur important, la classe gagnant en expertise tout au long du travail engagé.

« La petite fabrique de poésie » un espace sensible pour jouer avec les mots

Si l'essentiel du travail réalisé dans le cadre de ce projet conduit à caractériser les mots, à les définir et à se les approprier, cette appropriation ne peut être complète que si ces mots font l'objet d'une approche sensible (sonorités- imaginaire) et constituent un matériau de création poétique. C'est le sens de cette petite fabrique de poésie, annexée au dictionnaire, destinée à collecter les productions poétiques de chaque classe.
A cette fin, possibilité est offerte à chacun, dans l'empan alphabétique donné :

- **de choisir un mot fétiche** qui résonne pour les élèves d'une musique particulière ou qui est l'objet d'une projection dans l'imaginaire particulièrement riche. Ce mot pourra faire l'objet d'un traitement spécifique (création poétique) et donner lieu à des productions diverses. Ce sera également l'occasion d'une activité de lecture/diction expressive (des mots qui sifflent – des mots qui grattent- des mots doux…) ;
- **de créer un mot** qui deviendra le mot fétiche de la classe par transformation ou recomposition d'autres mots (mots valises accompagnés d'une définition imaginaire exemple : un télégélateur : appareil qui refroidit de loin- anagrammes en créant un mot à partir des lettres d'un autre mot) ;
- **de créer un tautogramme** en composant une phrase regroupant des mots commençant par la même lettre ou la même syllabe ;
- **de réaliser un acrostiche** en prenant le mot fétiche et en utilisant chacune de ses lettres pour commencer un vers ;
- **de confectionner un calligramme** en donnant à la définition du mot une forme évocatrice de son sens ;
- **de jouer sur la sonorité du mot ou ses composants** pour inventer une définition fantaisiste (exemple catastrophe : poème triste parlant d'un événement dramatique).

Bien d'autres pistes sont possibles, l'essentiel étant que l'activité proposée soit prétexte à une approche vivante, sensorielle et émotionnelle du mot qui permette à chacun d'explorer la langue et de se l'approprier.

Le calendrier de mise en oeuvre

Septembre : Lancement du projet dans les circonscriptions et dans les écoles.
Inscription des classes.
Confection de la liste des mots incontournables (environ 6000 mots).
Élaboration cahier des charges informatique.

Octobre : Répartition des mots à étudier entre les classes participantes.
Fiches de cadrage destinées à aider les enseignants.
Mise au point du formulaire de saisie et des modalités de retour.
Accompagnement des circonscriptions. Suivi départemental et académique

www.ac-creteil.fr

Novembre à avril (attention : 18 semaines disponibles)

Travail dans les classes à raison d'une séance par semaine, chaque classe participante pouvant enrichir son corpus de mots, dans le respect de l'empan alphabétique donné.
Accompagnement des classes engagées dans les circonscriptions et les départements.
Remontée régulière des productions pour relecture et validation.
Date limite de retour des dernières contributions 17 avril 2010.
Mise en forme finale pour confection du dictionnaire.

Mai à Juin : Réalisation du dictionnaire versions électronique et papier.
Remise du dictionnaire à l'Académie française.
Retour vers les classes.

Un comité de suivi pour valider les productions

Au niveau académique, un comité de suivi regroupe des inspecteurs des 1er et 2nd degrés et des professeurs engagés dans l'opération. Ce comité a pour tâche d'assurer le suivi du projet, d'élaborer les documents pédagogiques nécessaires et de veiller à l'exactitude du dictionnaire. Un professeur de français est chargé de collecter les productions des classes, de les relire, de s'assurer de l'exactitude des productions et de saisir le comité de suivi en cas de difficulté. Le pôle numérique de l'académie de Créteil assurera la réalisation de la plate forme de saisie des définitions, puis, dans la continuité, celle d'un véritable dictionnaire en ligne, doté d'un moteur de recherche adapté à l'âge et aux compétences des élèves.

Un projet collaboratif, résultat du travail de chacun

La réussite de ce projet repose sur un engagement partagé et sur la qualité de l'action de chacun :

- **les élèves**, guidés par leur enseignant, auront à réaliser ce dictionnaire en développant une activité lexicale régulière et rigoureuse ;
- **les enseignants** sur qui repose le projet, auront à conduire cette activité avec précision et exigence, en intégrant les activités dans l'enseignement prévu dans les programmes ;
- **les circonscriptions** proposeront un accompagnement régulier des classes et exploiteront les activités conduites au service de la réflexion pédagogique de la circonscription.

Ce projet prend place dans le plan académique de lutte contre la difficulté scolaire. Il sera suivi aux niveaux départemental et académique pour apprécier et valoriser le travail conduit. Ce sera aussi l'occasion d'enrichir dans toutes les écoles de l'académie, les pratiques pédagogiques concourant à la maîtrise de la langue et plus spécifiquement celles relatives à l'enseignement du vocabulaire.

www.ac-creteil.fr